



COMMUNE DE LAPAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2016

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/05/2016

Présents : Mesdames Marie-Claude LADANNE – Nadège FOSSÉ – Jeanne-Marie LEGOFFE - Messieurs Jean BORELLO – Michel BLIN - Jérémie DUPIN – Daniel GAURIAT – Nicolas MALIN.

Procuration : Mme Valérie CHARLES pouvoir à Mme Annie RADUGET.
M. Patrick JACQ pouvoir à Mme Annie RADUGET.

Absent excusé: Néant

Secrétaire de séance: Mme Nadège FOSSE.

Le Conseil Municipal, a délibéré sur les points suivants:

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance.
- **Institution du temps partiel**, Mme le Maire informe qu'un projet de délibération sera déposé au comité technique paritaire pour avis.
- **Donne pouvoir, à l'unanimité**, à Mme le Maire pour le remboursement du prêt de 29.000 € venant à échéance fin Mai 2016. Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 26 Novembre 2013, ce prêt court terme a été réalisé auprès du Crédit Agricole Centre Loire.
- **Décide, à l'unanimité**, de verser une participation annuelle de 100 € au Syndicat Intercommunale d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) dont le siège social est à la Mairie de Bruère Allichamps, afin d'inclure la commune dans les futurs projets. Désigne : Annie RADUGET, déléguée titulaire et M. Jean BORELLO, délégué suppléant.
- **Accepte, à l'unanimité**, la décision modificative budgétaire 2016 pour la somme de 25 € à ajouter au compte 681 (chapitre 042) en dépenses de fonctionnement ainsi qu'au compte 280411 (chapitre 040) en recettes d'investissement.
- **Décide, à l'unanimité, de faire des tests** pour une coupure entre 1 H et 4 H du matin sur l'ensemble de la commune. Une information sera passée dans le prochain Lapan Infos.
- **Donne un avis favorable**, au rapport d'activité 2015 du SMIRTOM. Disponible en Mairie et sur le site du SMIRTOM.
- **Bulletin d'information concernant le projet éolien de Venesmes**, remis à tous les membres du conseil municipal. Disponible en Mairie.

- **Désigne, à l'unanimité**, Mme Carine GAURY, Coordonnateur communal pour le recensement sur la commune qui aura lieu du 19 Janvier au 18 Février 2017.

- **Décide, à l'unanimité**, d'octroyer sur subvention de 50 € pour la course cycliste « Trophée d'Or féminin » qui aura lieu le 23 Août 2016 et passera sur notre commune. Cette course sera organisée par l'Association CHER VTT VELO PASSION.

- **Informations :**

. **C.C.A.S.** : Mme le Maire fait un point sur les comptes 2015 du C.C.A.S.

. **Le repas du 14 Juillet** : aura lieu à midi à la salle des fêtes comme l'année passée.

. **U.S. Florentaise** : La commune a reçu un courrier de remerciement pour notre implication humain et financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.